

## **Budget Primitif 2019 des 3 et 4 avril**

### **Discours Accueil du Président**

Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Je salue naturellement l'ensemble des services, des partenaires, des représentants de la presse et l'ensemble des personnes présentes dans cette salle.

Je précise que je dispose des pouvoirs suivants :

- Jean-Michel HENRYOT à Maryse BAULU
- Léopold VIGUIÉ à moi même,
- Jean-Michel BAYLET à Christiane LECORRE

Je constate que le quorum est atteint.

Je propose de désigner, s'il en est d'accord, notre collègue Mathieu ALBUGUES, en qualité de secrétaire de séance.

Les convocations et les rapports concernant la présente réunion ont été adressés le 21 mars et les commissions concernées se sont réunies la semaine dernière.

Je vous propose par ailleurs d'approuver le procès verbal de notre précédente séance du 6 mars, qui a été mis en ligne sur intranet, le 29 mars, ainsi que vous en avez été informé par mail du même jour.

S'il n'y a pas d'observation, je considère que ce procès verbal est approuvé.

Je précise que j'ai demandé à ce que des précisions soient apportées en réponse aux remarques formulées par M. Deprince lors des OB, à propos du Noël des enfants du personnel et des distributeurs de boissons.

De même, les différents documents demandés par Mesdames Barèges et Ferrero, Messieurs Albugues, Deprince et Gonzalès leurs ont été envoyés en ce début de semaine.

Par ailleurs, je précise que je n'ai reçu ni motion, ni vœu, ni question écrite.

Enfin, pour terminer, je précise que j'ai reçu 4 demandes de vote au scrutin public par appel nominal concernant les rapports n°18, 21, 26 et 52.

J'en viens donc à notre ordre du jour consacré notamment au budget primitif du budget principal et des budgets annexes.

La présentation du budget suit donc la présentation désormais habituelle.

Sont ainsi regroupés dans le même document, une présentation détaillée des éléments financiers généraux et le développement par domaine (par commission d'étude) notamment en terme d'autorisations de programmes, d'autorisations d'engagements et de crédits de paiement.

L'ordre du jour comprend les dossiers traditionnels de cette étape budgétaire avec 29 rapports relevant de la 1ère commission, concernant aussi bien le budget principal que les budgets annexes.

Il en est de même pour la 2ème commission où nous retrouvons les rapports traditionnels en matière de compte rendu d'exercice, de délégations ou les décisions concernant le recrutement d'agents contractuels pour les besoins saisonniers.

Concernant la 3ème commission, les propositions portent sur un certain nombre d'attributions de subventions exceptionnelles pour la nouvelle antenne de la Croix Rouge de Caussade, ou pour la mise aux normes ou la restructuration de plusieurs EHPAD.

Les propositions portent également et de façon significative, sur la poursuite de la mise en œuvre des orientations des différents schémas départementaux 2017 – 2021 adoptés lors des OB 2018.

Ainsi, au titre du schéma départemental gérontologique, sont prévues les extensions des EHPAD des Chênes Verts à Villebrumier (12 places), de la Résidence Pagonal à Montbeton (12 places) et de la Résidence du Lac à Lafrançaise (11 places).

La mise en œuvre des autres schémas départementaux sera également poursuivie avec, cette année, pour le schéma enfance et famille, l'installation de l'équipe mobile de pédo-psychiatrie et le développement du planning familial sur Castel/Moissac.

Puisque nous en sommes à la matière sociale, j'en profite pour évoquer la visite vendredi dernier dans ces murs de M. Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, qui assure, au niveau national, le pilotage des travaux sur le « pacte de solidarité » proposé par l'État aux Départements dans le cadre du plan pauvreté.

Comme cela avait été mentionné lors des OB, j'ai voulu, dès que nous avons été approchés sur cette question par Mesdames les ministres Jacqueline Gourault et Agnès Buzyn, que le Département se positionne au plus vite pour s'inscrire dans cette démarche.

L'intérêt de se saisir et d'exploiter au maximum cette opportunité de renforcer, avec le soutien financier de l'État, les actions menées par le pôle solidarité humaines en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté, m'a semblé relever de l'évidence dans un département qui, justement, se caractérise par un taux de pauvreté sensiblement supérieur à la moyenne nationale.

Le travail administratif sur les trois priorités identifiées par l'État, le renforcement de l'insertion, la prévention de toute sortie sèche des jeunes sortant de l'ASE, la refonte et la revalorisation du travail social, a donc été rapidement initié, et je tiens au passage à féliciter les services pour leur réactivité.

C'est ainsi que nous avons pu adopter lors de notre dernière réunion, un rapport actant le principe de l'engagement du Conseil départemental dans la contractualisation avec l'État dans le cadre de ce « pacte de solidarité » et présentant les principaux axes de travail que nous souhaitons voir approfondis.

C'est aussi sur cette base que je me suis aussi entretenu de ce sujet avec Madame Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre en charge des solidarités et de la santé qui m'a appelé spécialement à cet effet.

C'est donc forts de notre implication et au regard de l'avancement de notre réflexion sur la déclinaison en Tarn-et-Garonne du plan pauvreté que nous avons reçu vendredi dernier, M. Noblecourt pour une réunion de travail.

En ce qui concerne la voirie, c'est un programme de 57 opérations, hors opérations spécifiques, qui est proposé.

Pour ces 57 opérations, il s'agit essentiellement de remise en état de chaussées, de réparations d'ouvrages d'art et d'opérations de sécurité.

Je précise par ailleurs que sur les 156 opérations des 3 derniers programmes, il ne reste à ce jour que 7 opérations à lancer.

Vous aurez noté également, concernant la RD 813, la proposition d'acquisition de deux biens, ce qui permettra de rétablir rapidement les 2 sens de circulation.

Je rappelle que les difficultés liées à cette restriction de circulation et l'urgence qui s'attache à y remédier, avaient été évoqué lors des OB.

Parmi les autres rapports inscrits à l'ordre du jour, plusieurs sont la traduction du projet territorial « Bien Vivre en Tarn-et-Garonne » explicitant la stratégie pluriannuelle de la collectivité, et plus spécialement du premier de ses axes, consistant à œuvrer pour un territoire plus attractif et mieux équilibré.

Je tiens en particulier à souligner qu'il ressort de l'examen des différents rapports que nous aurons à étudier que, malgré un cadre législatif et réglementaire, on le sait très contraignant, le Département n'a pas abandonné l'ambition d'agir en faveur du développement économique du Tarn-et-Garonne.

Depuis le début du mandat notamment, le choix a été fait de poursuivre le soutien de la collectivité à l'agriculture, secteur prépondérant de l'économie locale, en adaptant si nécessaire les politiques aux possibilités limitées laissées entrouvertes par la loi NOTRe.

Le rapport n°53 y participe, par l'établissement de deux nouvelles aides.

La première concerne la création, la modernisation, la mise aux normes de stands de vente directe, la seconde la création de plaquettes promotionnelles.

Il s'agit de mettre en capacité les exploitants de commercialiser eux-mêmes leur production pour consolider leurs marges, tout en répondant à la demande croissante des consommateurs en faveur d'une alimentation locale et de qualité.

Les Départements conservent des capacités d'intervention dans un autre secteur, également pourvoyeurs de nombreux emplois en Tarn-et-Garonne : le tourisme.

Dans ce domaine, comme chacun sait ici, il revient à l'Agence de développement touristique de mettre en œuvre la politique de la collectivité sur la base du schéma départemental de développement touristique et des loisirs.

Le bilan de son activité en 2018 et son plan d'actions pour 2019, qui figurent au rapport n° 56, de même que le suivant, ayant trait au projet de la pente d'eau de Montech, montrent que l'ADT comme le Département sont au rendez-vous de la promotion et de la valorisation des atouts, nombreux mais encore trop méconnus, comme la Grotte de Bruniquel, dont dispose le Tarn-et-Garonne pour séduire les touristes.

Plusieurs des rapports figurant à l'ordre du jour illustrent aussi le volontarisme du Département pour l'aménagement d'un territoire équilibré.

Le déploiement de la fibre y contribue bien évidemment.

Il nous appartiendra comme chaque année de nous prononcer sur les contributions appelées par Tarn-et-Garonne Numérique, qui aura la tâche désormais de veiller au raccordement de 100 % des foyers tarn-et-garonnais hors Grand Montauban d'ici 2022, selon les termes du contrat de DSP signé le 20 mars dernier,

Nous aurons par ailleurs à délibérer sur la mise en œuvre des contrats territoriaux Occitanie, étant précisé qu'en ce qui concerne notre collectivité, ces contrats entrent dans le cadre de nos politiques mises en œuvre au titre de la solidarité territoriale.

Enfin, nul n'ignore que, à l'issue du Grand débat national, l'accès aux soins a émergé comme l'une des principales préoccupations des Français et le Tarn-et-Garonne ne fait assurément pas exception sur ce point.

Aussi, je me réjouis de pouvoir, lors de ce BP, vous proposer l'adoption de deux nouvelles politiques destinées à lutter contre le phénomène de la désertification médicale par la promotion de notre département auprès des internes et la mise en place d'un dispositif de financement à la réalisation d'hébergements pour les professionnels de santé.

Je ne doute pas que celles-ci remporteront votre adhésion tant elles me semblent répondre aux attentes prioritaires exprimées par nos concitoyens.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont investis sur ce sujet primordial.

Mes chers collègues, voilà ce dont je voulais vous faire part dans ces propos introductifs, non sans vous rappeler que la pose de la première pierre du collège de Verdun aura lieu le mardi 9 avril prochain à 18 heures 30.

Nous passons donc au 1<sup>er</sup> dossier de l'ordre du jour : le projet de budget primitif du CDEF.